Thibault THOMAS

9 impasse les Hauts de Sérignan

34410 SERIGNAN

 Me MANCIER-LHEURE

 13 Place du Marché

 91312 MONTHLERY cedex

 Sérignan, le 27 avril 2017

Affaire : THOMAS / FIX bien indivis ORSAY

Chère Maître,

Je vous adresse pour information copie du courrier (RAR) reçu de la MAIF.

De ce courrier, je conclus que ce bien faisait l'objet d'une seconde assurance par madame FIX.

Depuis 1986, j'ai assuré le bien immobilier 32 avenue des Pierrots - 91400 ORSAY auprès de la MA**C**IF.

En conséquence, je suis intervenu ce jour auprès de la MACIF pour assurer ce bien en résidence secondaire.

Je vous souhaite bonne réception de la présente et vous prie d'agréer, chère Maître, l'expression de ma considération distinguée.

 Thibault THOMAS

 P. J. : 1